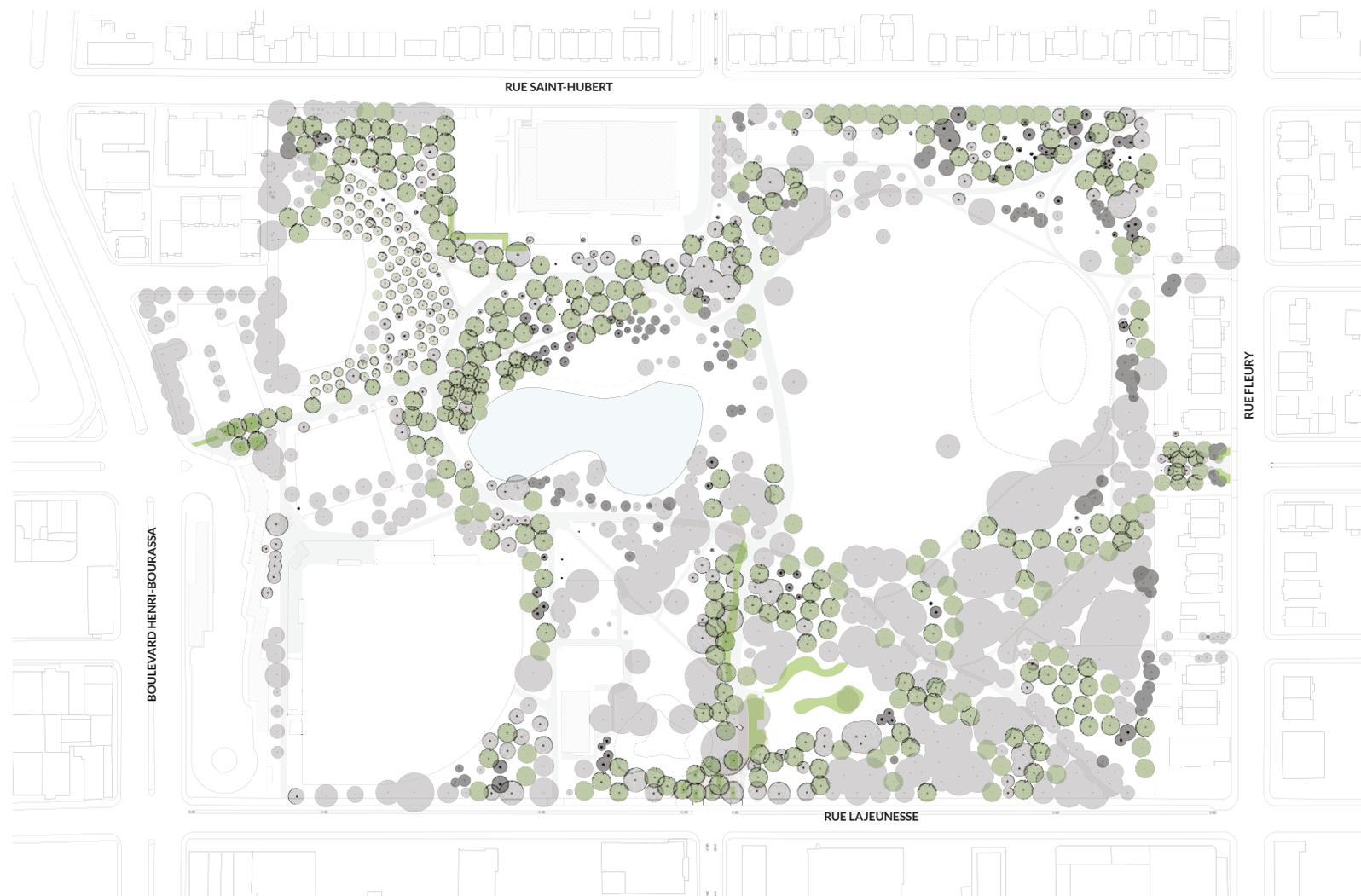


Proposition/Solution



Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50

LÉGENDE

Aménagement proposé

	Arbres	265 u.
	Arbres fruitiers	79 u.
	Massif vivaces et arbustes	166 m ²
	Plantation aquatique	4 295 m ²

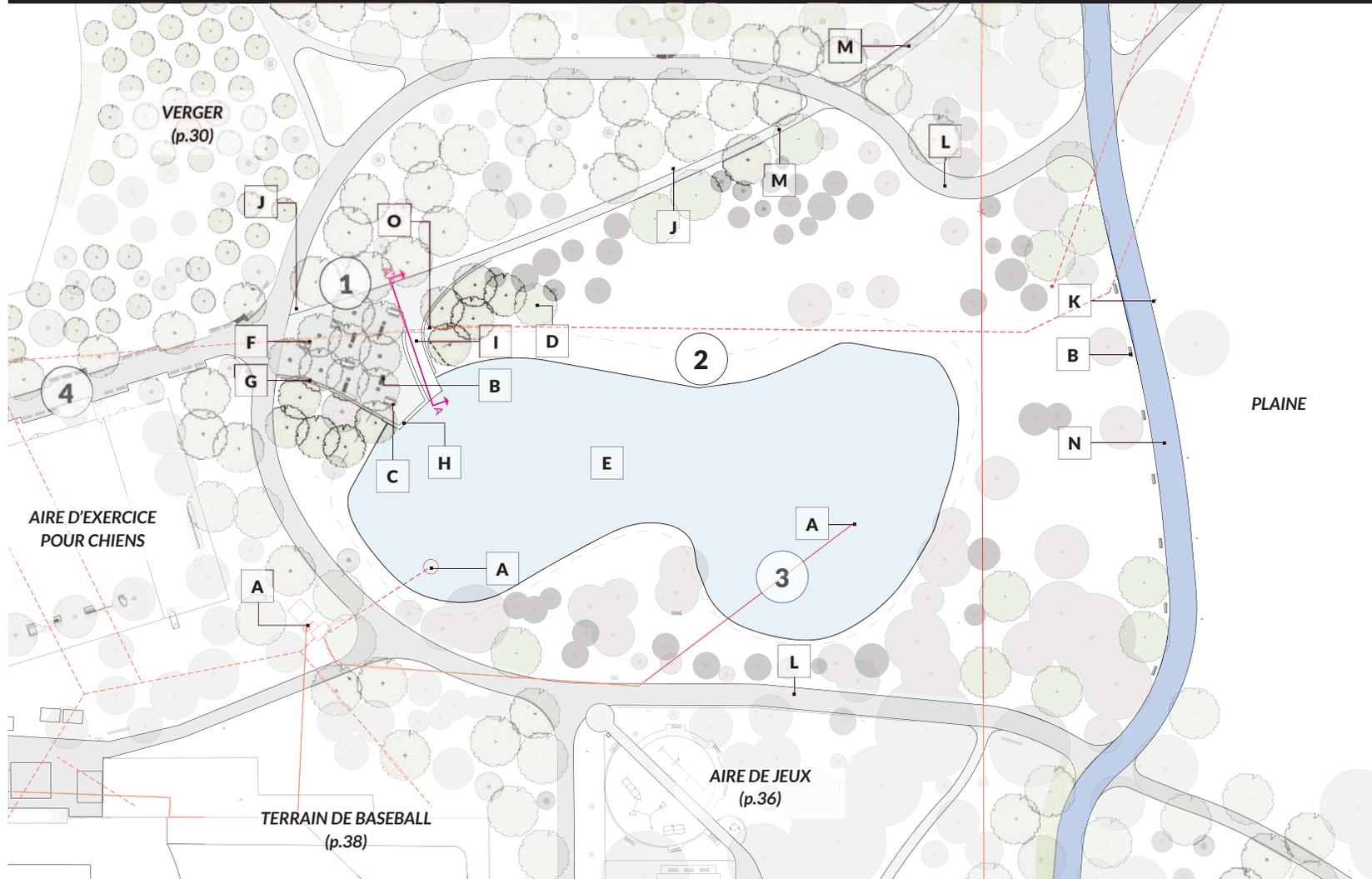
Conditions existantes

	Arbres feuillus
	Arbres conifères
	Massif de vivaces
	Massif d'arbustes



3.5 L'étang et la placette

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



LÉGENDE

- A. Système mécanique de l'étang
- B. Nouveau banc en plastique recyclé type
- C. Nouvelle table à pique-nique universelle en plastique recyclé
- D. Arbre feuillu proposé
- E. Plantation aquatique (flottante, oxygénante et émergente)
- F. Placette en poussière de pierre stabilisée
- G. Bordure de béton coulé (450 mm de large)
- H. Enrochement de pierres granitiques
- I. Rampe en béton
- J. Lampadaire de parc relocalisé
- K. Nouveau lampadaire de parc
- L. Sentier de l'étang (4m) (voir p.10)
- M. Sentier secondaire (voir p.10)
- N. Sentier multifonction (voir p. 10)

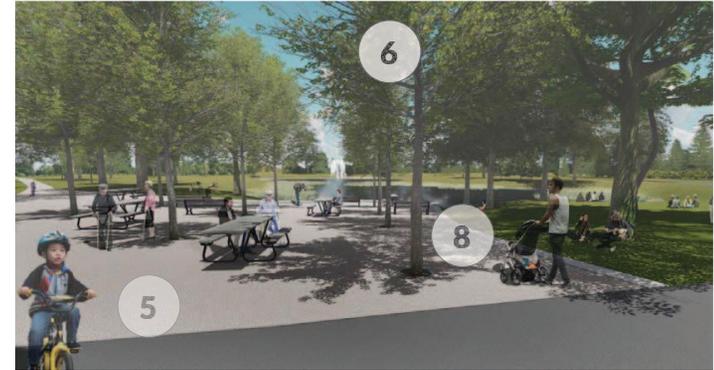
Éléments existants

- O. Accès réseau pluvial



Critères d'aménagement

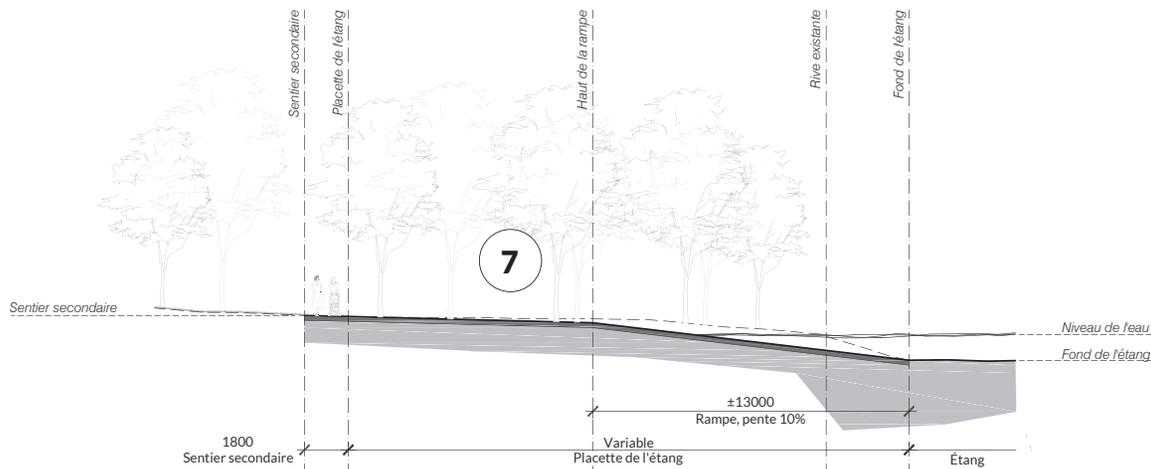
1. Réaménager l'étang et ses alentours permettant une accessibilité universelle à l'eau tant visuelle que physique. Cette connexion doit se traduire par l'utilisation de l'étang non seulement en été, mais aussi en hiver avec la mise en place d'une patinoire;
2. Ouvrir l'espace pour favoriser l'utilisation du site (espèce envahissante à enlever mécaniquement);
3. Rénover le système mécanique de l'étang;
4. Formaliser l'accès venant du métro;
5. Aménager un espace public avec une programmation saisonnière et événementielle afin de permettre à tous types d'utilisateurs d'apprécier le plan d'eau;
6. Végétaliser la placette avec la poursuite de la canopée;
7. Assurer l'accessibilité universelle de la placette en utilisant des pentes minimales de drainage et la poursuite de la surface de poussière de pierre à niveau;
8. Intégrer le mobilier et l'équipement du parc (banc, table, poubelle).



Perspective de l'aménagement proposé



Golden Valley, États-Unis. General Mills Corporate
George Heinrich



Coupe A-A

1:200

3.6 Le skatepark

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



LÉGENDE

- A. Zone de protection des racines
- B. Zone d'excavation privilégiée pour la surface de roulement
- C. Projection de la couronne au sol
- D. Nouveau panier à rebuts et recyclage type
- E. Estrade métallique relocalisée
- F. Banc sportif relocalisé
- G. Nouveau support à vélos type
- H. Nouvelle fontaine à boire sur dalle de béton
- I. Lit de plantation (vivaces et arbustes)
- J. Surface de roulement en béton coulé
- K. Bordure de béton coulé / module de jeux
- L. Sentier principal (3m) (voir p. 10)
- M. Sentier secondaire (1,8m) (voir p. 10)
- N. Sentier multifonction (5m) (voir p. 10)

Éléments existants

- O. Projecteur existant



Critères d'aménagement

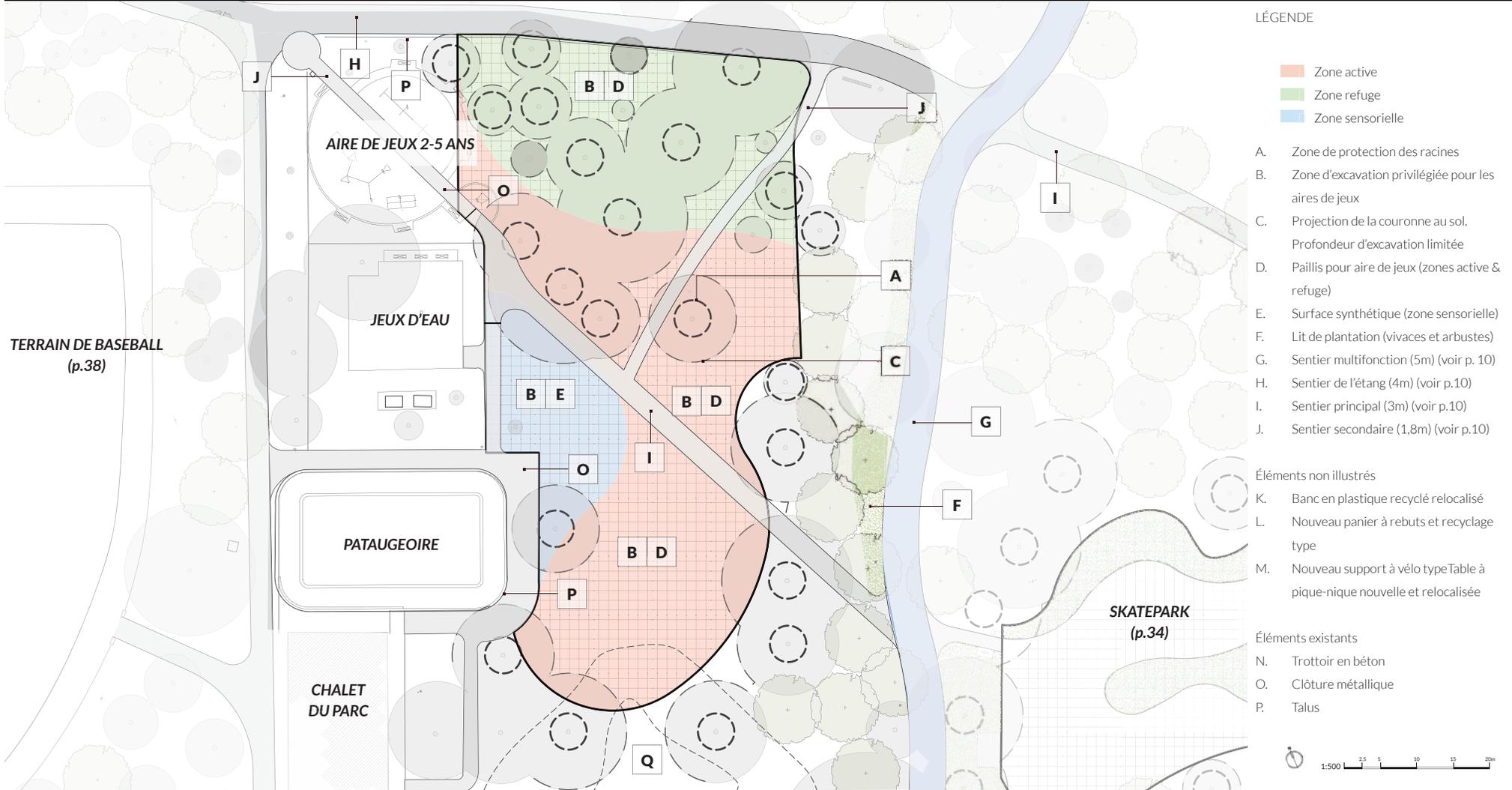
1. Réaménager le nouveau skatepark en conservant les arbres matures afin de développer un concept qui s'harmonise à l'esprit naturel du parc ;
2. Conserver la même superficie que le skatepark précédant ;
3. Intégrer des zones de végétation ;
4. Travailler avec des spécialistes en développement de skateparks et consulter la communauté en processus de conception.



Skatepark, parc Père-Marquette, Montréal
<http://www.ethernalskatefilms.com>

3.7 Les aires de jeux

Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50



Critères d'aménagement

1. Intégrer l'ambiance de l'étang dans l'aire de jeu en lien avec la nature;
2. Créer une aire de jeu accessible aux enfants à besoins particuliers et aux enfants sans limitation physique ou intellectuelle permettant l'inclusion, le défi et l'amusement pour tous les enfants;
3. Aménager un sentier transversal permettant d'accéder aux différentes zones de l'aire de jeu et prévoir une circulation fluide à l'intérieur et au pourtour de l'aire de jeu;
4. Marquer les accès et les entrées de l'espace par un ménagement et prévoir le mobilier adéquat;

Zone sensorielle

5. Incorporer un jeu d'eau et intégrer des éléments tactiles, sonores et visuels, comme une aire de sable accessible à tous;

Zone active

6. Utiliser la butte existante pour aménager une aire de glissade de différentes hauteurs (4' à 8') accessible universellement;
7. Intégrer des balançoires parents-enfants avec différents types de sièges (nid de coucou) permettant un usage multiple;
8. Prévoir un minimum d'un élément dynamique ou tournant accessible universellement, implanté (s) près des sentiers;
9. Aménager des points hauts, accessibles en fauteuil roulant, et par des grimpeurs;
10. Intégrer un module avec plateforme accessible universellement;
11. Installer un module sur câble pour les enfants sans limitation physique;

Zone refuge

12. Prévoir un espace tranquille avec refuges pour un moment loin de l'action;
13. Installer du mobilier pour se reposer, manger et regarder.

Zone sensorielle



Zone active



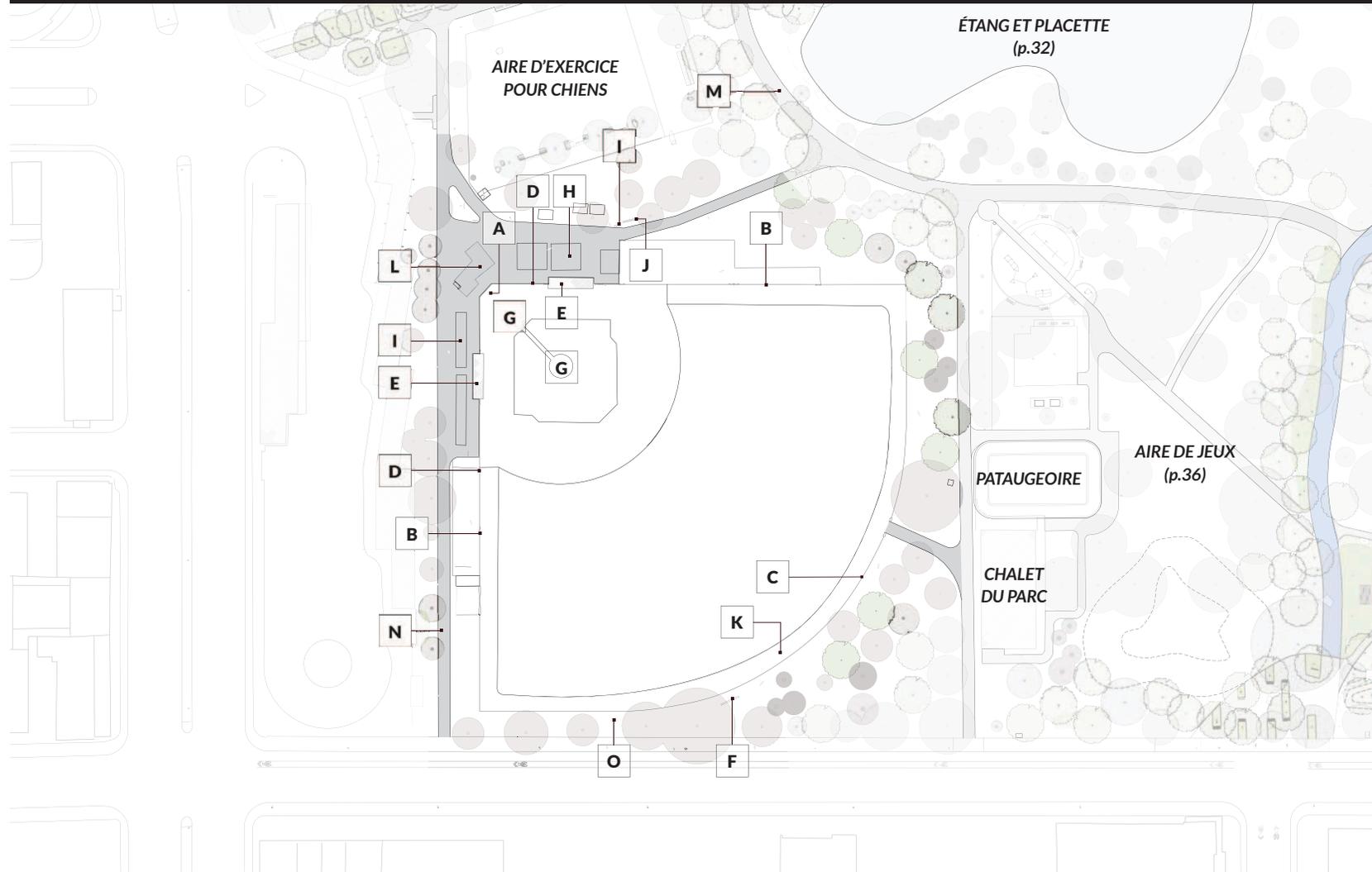
Zone refuge



Images fournies par le client

3.8 Le terrain de baseball

Un investissement de 4,2 millions est prévu pour la construction d'un stade avec surface synthétique. Pour le détail des quantités et des ouvrages, voir les pages 42 à 50

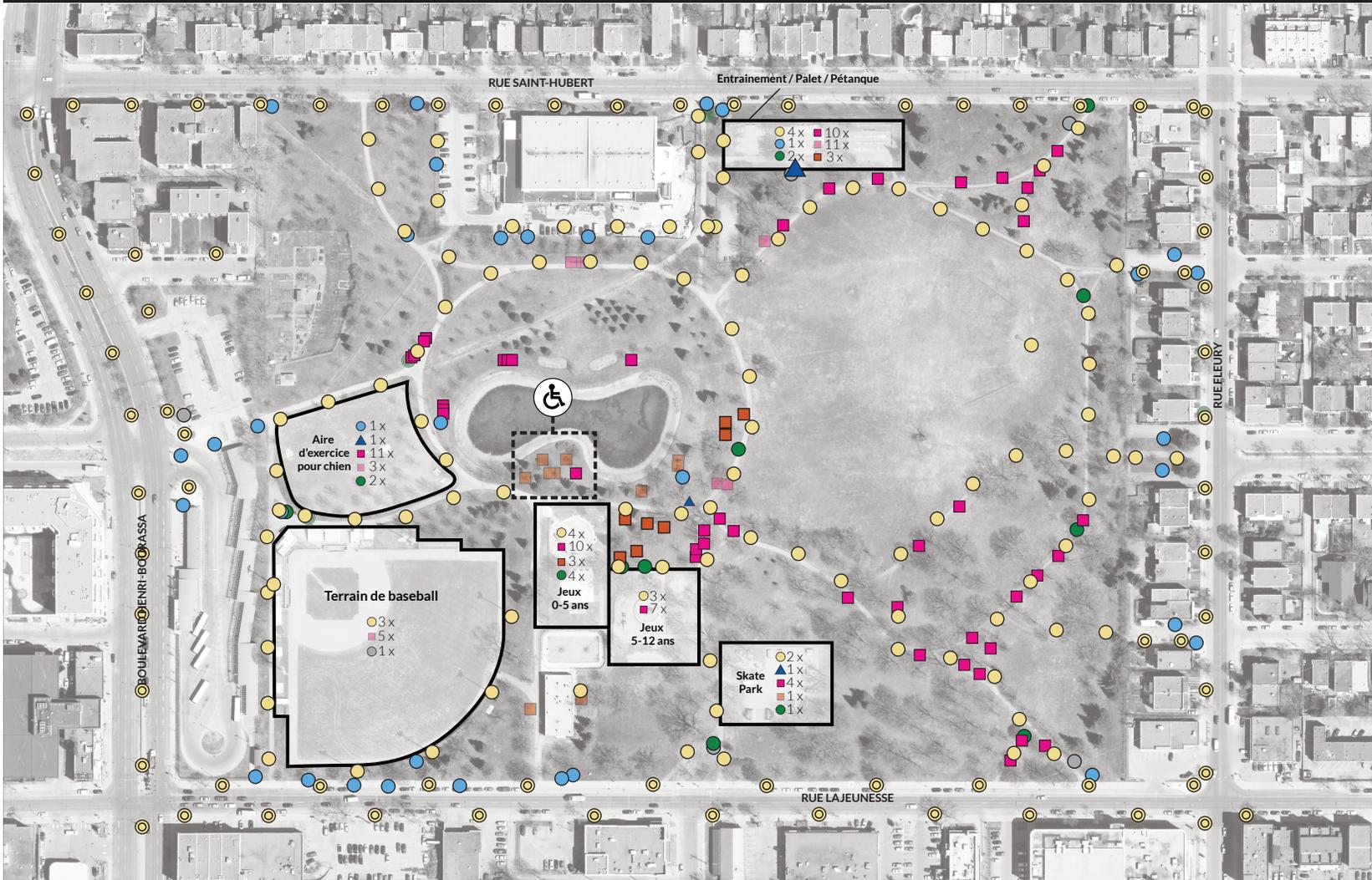


LÉGENDE

- A. Arrêt-balle de 12m avec clôture à 45 degrés au sommet
 - B. Écran-filet de 9m
 - C. Écran-filet de 6m
 - D. Porte double dans la clôture du côté du 1er but
 - E. Toits au-dessus du banc des joueurs
 - F. Nouveau tableau indicateur
 - G. Plaques de lanceur et marbre
 - H. Rehaussement des estrades des 2 côtés du terrain
 - I. Nouveau panier à rebuts et recyclage type
 - J. Support à vélo 7 places type
 - K. Remplacement de la surface de la piste d'avertissement
 - L. Rangement supplémentaire
 - M. Sentier de l'étang (4m) (voir p.10)
 - N. Sentier de service (3m) (voir p.10)
- Éléments existants
- O. Tours d'éclairage



3.9 Le mobilier et les équipements



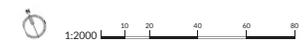
LÉGENDE

Conditions existantes

- Éclairage – parc
- Éclairage – rue
- Enseignes
- ▲ Fontaines à boire
- Bancs (plastique recyclé)
- Bancs (bois)
- Tables (nouvelles)
- Tables (anciennes)
- Poubelles (plastique recyclé)
- Poubelles (bois)
- Supports à vélos
- ♿ Zone d'accessibilité universelle actuelle

Aménagement proposé

Banc relocalisé	34 u.
Banc type	43 u.
Table à pique-nique relocalisée	6 u.
Table à pique-nique type	8 u.
Table à pique-nique universelle	5 u.
Panier à rebuts et recyclage type	45 u.
Supports à vélo relocalisés	2 u.
Supports à vélo type	13 u.
Fontaine à boire	1 u.
Lampadaire relocalisé	46 u.
Lampadaire de parc	25 u.
Enseigne type 1	5 u.
Enseigne type 2	3 u.



4. LES CRITÈRES DE PERFORMANCE

4.1 Exigences générales

Études préparatoires

- Effectuer un relevé d'arpentage géoréférencé complet (points altimétriques au 10 m, aux changements topographiques, aux ouvrages construits, aux arbres au mobilier et équipement) couvrant l'ensemble des secteurs d'interventions qui doit être réalisé préalablement au début du projet;
- Fournir ou effectuer les relevés à jour des réseaux d'aqueduc, sanitaire, pluvial, électrique aérien et souterrain présent sur le site;
- Réaliser les relevés nécessaires à la caractérisation géotechnique en début de projet.

Choix des matériaux et de l'équipement

- Favoriser l'utilisation de matériaux et mobiliers normalisés ou assemblés en usine pour la réalisation des ouvrages;
- Privilégier la spécification de produits locaux afin de faciliter les réparations ou l'entretien;
- Procéder au préachat des équipements manufacturés pour assurer la disponibilité et limiter les retards au chantier.

Développement durable

- Augmenter la couverture arborescente;
- Favoriser une gestion des sols in situ;
- Consolider les stationnements à vélo (supports à vélos) près des zones d'activités;
- Privilégier les corbeilles doubles – déchets et recyclage pour le remplacement des anciens modèles.

Accessibilité universelle

- Prévoir une accessibilité sans obstacle pour l'ensemble du parc (notamment la placette de l'étang et les aires de jeux) en conformité avec les normes et les bonnes pratiques en vigueur;
- Aménager des aires de pique-nique accessibles avec mobiliers conçus pour cette clientèle.

Opération et entretien

- Concevoir le sentier principal pour permettre l'accès et la circulation des véhicules d'entretien à l'intérieur des limites du sentier;
- Limiter le déneigement aux sentiers principaux, cyclable et de services;
- Utiliser la poussière de pierre utilisée pour les sentiers (criblure de granit, 0-5mm) pour le déglacage des sentiers. Éviter autant que possible les sels de déglacage dans le parc;
- Prévoir un devis d'entretien horticole pour les arbres, lits de plantation de même que pour la plantation de l'étang.

Normes et réglementation applicables

Tout ouvrage doit être conforme aux codes, normes et règlements en vigueur. Les exigences prescrites par ces documents sont des minimums à respecter. La liste suivante est donnée à titre de référence et n'est ni exhaustive ni limitative :

- Code de construction du Québec, chapitre 1. Normes de conception sans obstacle – Guide d'utilisation;
- Fascicules normalisés, devis technique normalisé et dessins standards de la Ville de Montréal;

4.2 Exigences techniques

2-115 Démolition, enlèvement et récupération

Démolition **±7 700 m²**

Sentiers

Lorsque la largeur des sentiers existants est d'au moins la même largeur que ceux proposés et que les fondations le permettent, enlever le revêtement de surface et conserver les fondations existantes. S'assurer du bon drainage des fondations granulaires conservées.

Enlever les fondations pour les sentiers condamnés.

Mobilier

Remplacer tout le mobilier en bois (ou en métal dans le cas des poubelles) par les modèles en plastique recyclé présents dans le parc. Enlever et remettre à l'arrondissement tout le mobilier en bois. Toutes les dalles de béton doivent être enlevées et être incluses à cet item.

Remettre à l'arrondissement le mobilier existant à relocaliser qui n'est pas réinstallé dans la phase courante de travaux.

Arbres à enlever **125 u.**

Valider et identifier précisément les frênes et/ou les arbres malades à enlever définis par l'arrondissement avant le début des travaux à l'intérieur des différents secteurs d'intervention;

Limiter l'abattage d'arbre et privilégier les spécimens identifiés lorsque des arbres doivent être abattus dans le cadre des travaux prévus

2-220 Terrassement excavation et remblayage

Excavation et préparation de l'infrastructure pour les sentiers et la piste cyclable **±1 443 m³**

Privilégier des tracés pour les sentiers qui préservent au maximum les racines des arbres existants. Observer un dégagement de 2m50 autour du tronc libre d'excavation.

Se référer aux dessins normalisés de la Ville de Montréal suivant pour la préparation de l'infrastructure des sentiers :

- Sentier secondaire – DN 2-511-101 : Sentier piétonnier (révisé 99/07/23)
- Sentier principal – DN 2-511-102 : Chemin de service (révisé 99/07/23)
- Piste cyclable et sentier de service – DN 2-513-102 : Pavage en asphalte type 2 pour circulation de service à véhicule léger (révisé 2004/04/20)

Excavation des fosses d'arbres 314 u.

Préparer des fosses aux dimensions types indiquées au fascicule normalisé, soit de 2,50m x 2,50m x 0,75m de profond.

Remblayage et profilage des buttes ±843 m3

Utiliser le matériel d'excavation des sentiers pour la création des buttes gazonnées. Profiler des buttes de 1m50 à 2 m de haut avec des pentes maximales de 35 %.

Excavation et profilage du fond de l'étang pour nettoyage et lit de plantation (500 mm épais.) ±2 148 m3

Excaver le fond de l'étang pour enlever toute trace de racines d'espèces indésirables.

Faire appel à un consultant spécialisé pour la conception de milieu aquatique et suite à ces recommandations, profiler le fond de l'étang à la profondeur nécessaire.

Excavation des aires de jeux (300 mm épais.) ±1 356 m3

Privilégier l'excavation pour les aires de jeux à la limite des couronnes des arbres et respecter au minimum un rayon de 2m50 autour des arbres libres d'excavation (voir p. 34) pour favoriser la bonne condition du système racinaire et la survie des arbres.

2-443 Fontaines, douches et bouches d'arrosage

Évaluation et correction des systèmes mécaniques de l'étang

Effectuer les correctifs identifiés par un spécialiste reconnu en système mécanique aquatique. Le système doit soutenir un étang « naturalisé » comme défini à la section 2-490 Fourniture de végétaux.

Préparer un devis d'entretien du système mécanique pour assurer le suivi et le développement végétal de l'étang.

2-444 Clôtures à mailles de chaîne

Faire appel à un consultant spécialisé pour la conception de terrain de balle de niveau semi-professionnel, et dans ce cas-ci pour la spécification des éléments de clôtures suivants :

- Démantèlement de l'arrêt-balle existant et construction d'un arrêt-balle de 40';
- Démantèlement de la clôture existante (ligne du 1er et 3e but) et mise en place d'un écran-filet de 40';

- Démantèlement de la clôture existante en fond de champs et mise en place d'un écran-filet de 20'.

2-451 Ouvrages métalliques de type ornemental

Bordure d'arbre en aluminium, 600 mm dia. 8 u.

Plaque d'aluminium 6061 de 600 mm dia. et dépassant de 50 mm de la surface de poussière de pierre. Déposer la bordure sur le dessus de la motte des arbres.

2-460 Appareils de jeux

Module de jeux divers (skatepark)

Faire appel à un consultant spécialisé dans la conception des skateparks pour obtenir la configuration optimale et un choix de module adéquat.

Module de jeux (aires de jeux)

Choisir des modules de jeux permettant un accès universel pour la zone sensorielle. L'utilisation et l'intégration de la butte existante près de l'entrée Lajeunesse et Prieur est fortement recommandées.

2-470 Fabrication de mobilier et accessoires de parc

Signalisation principale d'accueil 5 u.

Élément signalétique en aluminium de dimension approximative de 1m20 x 3 m de haut x 0,2 m de large. Les bases de béton pour l'ancrage doivent être implantées dans les lits de plantation et être incluses dans cet ouvrage.

Le bleu (réf CMJN : 80-54-0-0) est la couleur à privilégier.

Signalisation secondaire d'accueil 3 u.

Élément signalétique en aluminium de dimension approximative de 0,75 m x 1m20 de haut x 0,4 m de large. Les bases de béton pour l'ancrage doivent être implantées en bordure du sentier et être incluses dans cet ouvrage.

Le vert (réf CMJN : 80-15-100-2) est la couleur à privilégier.

2-477 Équipement de parc

Mobilier relocalisé 50 u.

Réinstaller le mobilier identifié sur des dalles de béton apparentes. Les dalles sont incluses dans cet item.

Dimensions de dalle pour les :

- Bancs : 1m80 x 1m20
- Poubelles : 0,75 m x 0,75 m
- Estrade : 0,3 x 2m74 x 0,3 m épais. (3 dalles)

Mobilier type

- Bancs en plastique recyclé : 43 u.
 - Paniers à rebuts et recyclage « modèle EP3300-RU-Double-YRPU-GP-AR-PL-RH-MOD logos de la compagnie Équiparc » ou équivalent approuvé : 9 u.
 - Tables à pique-nique en plastique recyclé : 8 u.
 - Tables à pique-nique universelle en plastique recyclé : 5 u.
 - Supports à vélo 7 places : 13 u.
 - Bollards amovibles de type « modèle BOC3548 de la compagnie Traffic Innovation » ou équivalent approuvé : 5 u.
 - Fontaine à boire « modèle CR 1060 de la compagnie Carbec » ou équivalent approuvé : 1 u.
- Prévoir le branchement de l'alimentation en eau et le drainage de la fontaine. Aucune conduite n'est illustrée actuellement au relevé des services. À examiner avant le début des travaux.

Dimensions des dalles :

- Bancs : 1m80 x 1m20 de large
- Paniers à rebuts et recyclage : 0,6 m x 1m20
- Table à pique-nique type et universelle : 1m10 x 1m80
- Supports à vélo (agencement de 3 supports) : 6 m x 3m
- Fontaine à boire : 1m20 x 2m40

2-484 Apport de terre de culture

Couche d'argile pure (200 mm épais.) ±859 m3

Faire appel à un consultant spécialisé dans la conception de milieu aquatique. D'ordre général, recouvrir d'environ 200mm d'argile le fond de l'étang pour l'étanchéiser.

2-490 Fourniture de végétaux

Mélange de vivaces et arbustes ±1 765 m2

Général

Choisir des vivaces et arbustes indigènes avec une bonne tolérance à la sécheresse. Favoriser des plantes de bon calibre pour permettre le développement rapide des massifs et minimiser le piétinement des plants :

- Vivaces : pot de 1 gal., selon un ratio de 4 unités/m2
- Arbustes : pot de 60 cm, selon un ratio de 0,5 unité/m2.

Sentiers

Privilégier des arbustes denses pour dissuader le passage des piétons. Utiliser des vivaces indigènes à proximité des entrées pour marquer les seuils.

Étang

Faire appel à un consultant spécialisé dans la conception de milieu aquatique. D'ordre général, choisir des plantes pour créer les trois groupes de végétaux aquatiques, soit : flottante (ratio de 1.3unité/m2), oxygénante (ratio de 4 unités/m2) et émergente (ratio de 4 unités/m2).

Arbre feuillu, 60 mm, panier de broches 232 u.

Sans s'y restreindre, les espèces d'arbres suivantes sont données à titre de référence et proviennent du bilan de plantation de l'arrondissement (Ahuntsic_parc_plantations_abattages_1998_2016_et prévisions 2017_MB.xls) :

- Amélanchier 'Autumn Brilliance'
- Arbre de Katsura
- Catalpa de l'Ouest
- Charme de Caroline
- Chêne blanc
- Érable de Freeman 'Autumn Blaze'
- Micocoulier occidental
- Noyer noir
- Ostryer de Virginie
- Pommétier Madonna
- Pommétier 'Prairiefire'
- Tilleul à petites feuilles Corzam
- Tilleul argenté 'Sterling'
- Virgilier à bois jaune

Arbre fruitier, 150 cm, pot 82 u.

Favoriser une diversité d'espèces d'arbres fruitiers autant pour des raisons de pollinisation que pour des raisons d'éducation. Sans s'y restreindre, les espèces d'arbres suivantes sont données à titre de référence et favorisent des espèces ancestrales qui doivent résister au froid, aux maladies :

- Pommier : i.e. Malus sp. 'Sweet Sixteen', 'Trust'
- Poirier : i.e. Pyrus sp. 'Southworth', 'Loma', 'Ste-Sophie'
- Prunier : i.e. Prunus 'La Crescent', 'Homesteader'
- Amélanchier : Amelanchier canadensis
- Sureau : Sambucus canadensis

2-511 Surfaces en gravier et empierrement

Sentiers en poussière de pierre 25mm ±6 291 m2

Utiliser de la poussière de pierre granitique (0-5mm) grise comme revêtement de surface pour les sentiers.

Placette en poussière de pierre stabilisée 25mm ±375 m2

Utiliser de la poussière de pierre granitique (0-5mm) grise amendée d'un agent liant naturel comme revêtement de surface pour la placette de l'étang.

2-513 Pavage en asphalte

Piste cyclable et sentier de service (baseball) en asphalte ±3 205 m2

Se référer au dessin normalisé de la Ville de Montréal suivant et au devis technique normalisé 4VM-10 - Enrobés à chaud pour les travaux d'asphaltage (avril 2013) :

- Piste cyclable et sentier de service - DN 2-513-102 : Pavage en asphalte type 2 pour circulation de service à véhicule léger (révisé 2004/04/20)

2-514 Pavés préfabriqués

Pavés préfabriqués pour le seuil ±1 211 m2

Utiliser un pavé de béton de 125x300x100 mm d'ép. gris ou gris calcaire avec un fini « antique ».

Se référer au devis technique normalisé 7VM-10 : Mise en œuvre des pavés et des dalles en béton ou en pierre naturelle sur assise granulaire (avril 2009).

2-535 Surfaces de jeux

Paillis pour aire de jeux – zones active et refuge ±3 055 m2

Utiliser du paillis de type « Fibre à jeu certifié, produit no. 3315 de la compagnie Savaria » ou équivalent approuvé sur une épaisseur finale minimale après compaction de 300 mm conformément à la norme CSA.

Surface synthétique – zone sensorielle ±425 m2

Installer une surface de caoutchouc coulé sur place adaptée au jeu d'eau. Suivre les recommandations pour la mise en place de la fondation. Assurer une connexion sans obstacle avec le trottoir existant adjacent et les sentiers principal et secondaire.

2-538 Revêtements synthétiques pour aires sportives

Revêtement acrylique pour la piste cyclable ±1 050 m2

Utiliser un revêtement acrylique de type « StreetBond SR, de couleur Safety Blue » et « White » pour le lignage ou équivalent approuvé.

3-310 Bétonnage pour aménagements extérieurs

Bordure de béton (450mm large) ±50 m.lin.

Mettre en place des bordures larges de 450 x 400mm de prof. avec une finition à la truelle de magnésium.

Muret de béton (600mm large) ±17 m.lin.

Mettre en place un muret, avec une profondeur sous le gel, dépassant de 200 mm la surface finie en poussière de pierre stabilisée.

Surface de roulement (incluant modules et rampes intégrées) ±1 210 m2

Faire appel à un consultant spécialisé dans la conception des skateparks pour obtenir la configuration optimale et des recommandations techniques pour la mise en œuvre de la surface de roulement.

16-100 Éclairage et électrification d'extérieur

Lampadaire de parc piétonnier, inclut base de béton 25 u.

L'espacement des lampadaires au ±15 m est basé sur un appareil de type « CLE17T4D-FGC-5-20W-3K-208-BK-TX-CP4268 de la compagnie Cyclone » avec une couleur de source lumineuse de 3 000 K.

Base de lampadaire en béton conforme au dessin normalisé DN-1308 : Petite base FC pour fût standard (révisé 2014-12-02). Planter les bases 50mm sous la surface finie.

Lampadaire de parc existant relocalisé 34 u.

Évaluer l'état des bases de lampadaires en vue de leur remplacement ou de leur relocalisation avec l'appareil.

Conduit sous la surface gazonnée ±1 280 m.lin.

Se référer aux dessins normalisés DN-3-100 : Conduit en PCV 3" ou 2" enrobé de béton (révisé 2009-09-30) et DN-PARC-201 : Conduit – remplissage des conduits (révisé 2003-12-01) pour les spécifications des conduits bétonnés sous la surface gazonnée.

5. L'ORDONNANCEMENT DES TRAVAUX

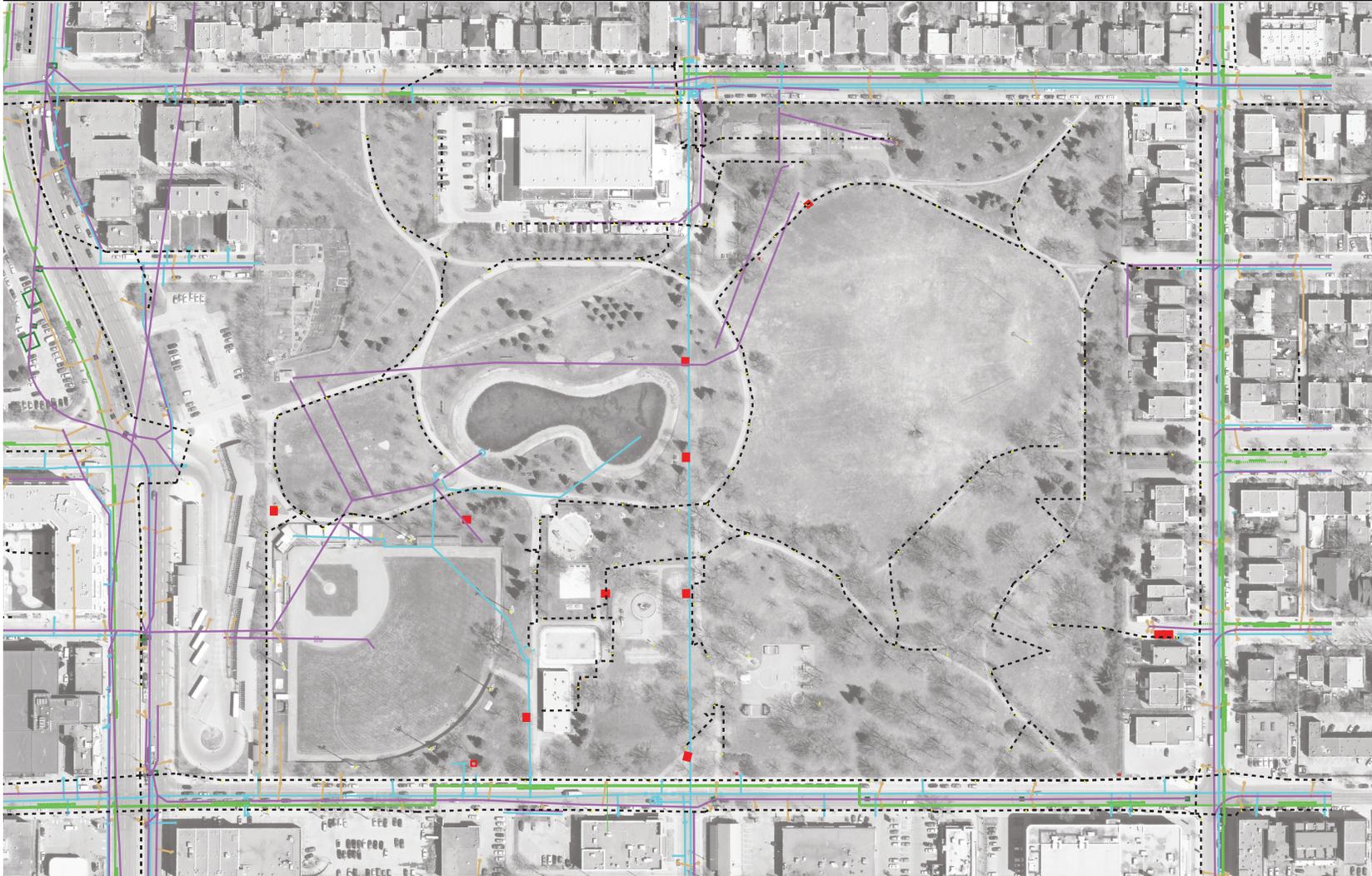


6. LES ANNEXES

6.1 Plan de démolition des sentiers et infrastructures

À COMPLÉTER

6.1 Réseaux de services publics



LÉGENDE

- Aqueduc
- Pluvial
- Électrique
- Gaz
- Massif souterrain

0 10 20 40 60 80m
1:1 000

Sources : Image

6.3 Scénario d'aménagement – Perspectives

Entrée principale – Station de métro Henri-Bourassa



Placette de l'étang



Entrée principale – Saint-Hubert et Prieur



6.4 Inventaire des sentiers et accès existants



LÉGENDE

- Sentier principal (2à2,5 m)
- Sentier secondaire (-2 m)
- Sentier de service (+2,5 m)
- Sentier informel
- Sentier déneigé
- Accueil existant (Sec. 4.6)

Typologie	Superficie
Sentier principal	4482 m ²
Sentier secondaire	2016 m ²
Sentier de service	1139 m ²
Sentier informel	273 m.lin.
Sentier déneigé	1873 m.lin.



SENTIER PRINCIPAL



PROBLÉMATIQUES

- Circulation informelle très présente dans certains secteurs ayant pour résultat des sentiers de terre
- Mauvais état de certains sentiers
- Traces de circulation des véhicules

RECOMMANDATIONS

- Refaire, élargir et créer un sentier principal en boucle
- Concentrer le mobilier sur le sentier principal
- Privilégier une largeur de 3 m
- Sentier à déneiger

SENTIER SECONDAIRE



PROBLÉMATIQUES

- Certains sentiers en mauvais état
- Traces du passage de véhicules de service

RECOMMANDATIONS

- Conserver les usages de chemins de désir
- Installer du mobilier nécessitant peu d'entretien
- Enlever les poubelles sur ces sentiers
- Refaire la chaussée
- Privilégier une largeur de 1,8 m

SENTIER DE SERVICES



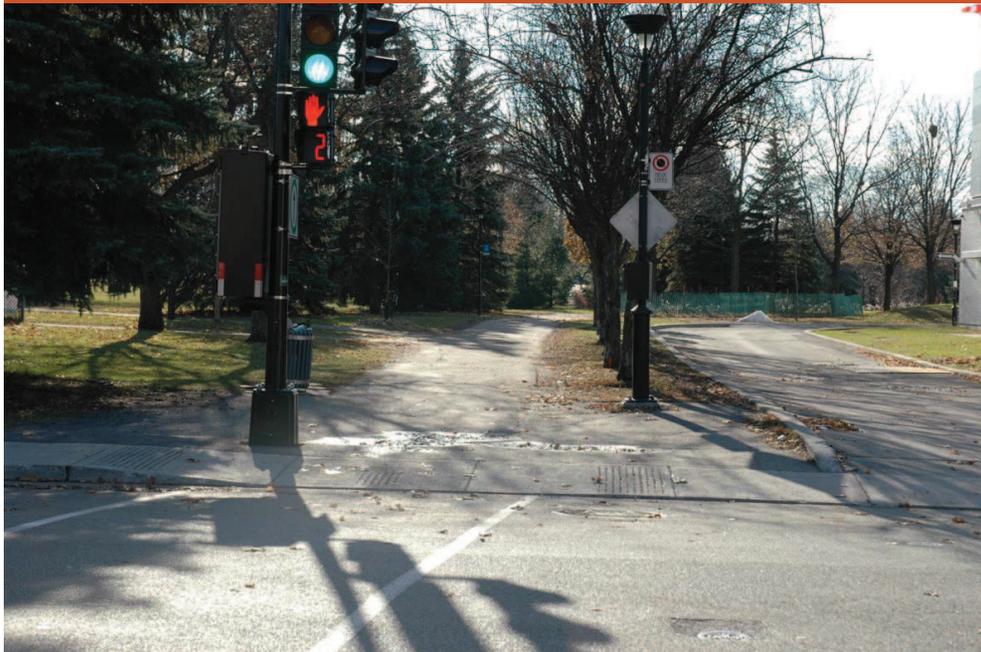
PROBLÉMATIQUES

- Les sentiers de services ne donnent pas toujours accès aux installations et mobiliers

RECOMMANDATIONS

- Étendre le réseau d'accès et chemin de services
- Penser celui-ci en fonction des besoins d'entretien
- Privilégier une largeur de 3 m

SENTIER CYCLABLE



PROBLÉMATIQUES

- Confusion des usages et sécurité des piétons
- Signalétique manquante

RECOMMANDATIONS

- Voies réservées pour les vélos
- Clarifier la hiérarchisation des usages
- Transition de la rue au parc à améliorer
- Privilégier une largeur de 3 m

ENTRÉE PRINCIPALE – STATION DE MÉTRO HENRI-BOURASSA



PROBLÉMATIQUES

- Signalisation absente
- Manque de lien avec le parc
- Chaussée en mauvaise état
- Complexité des usages

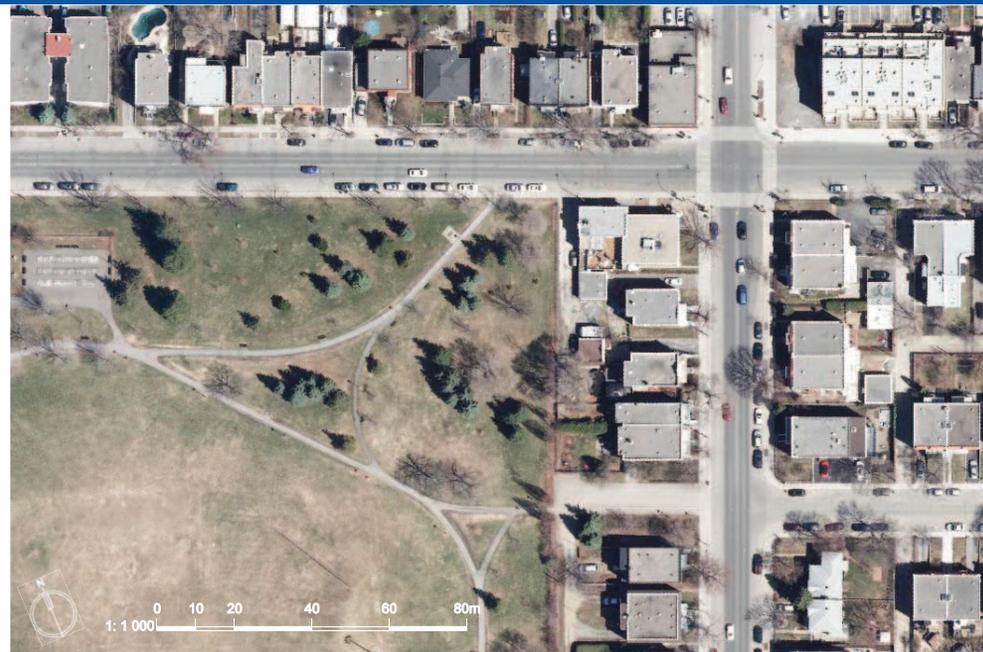
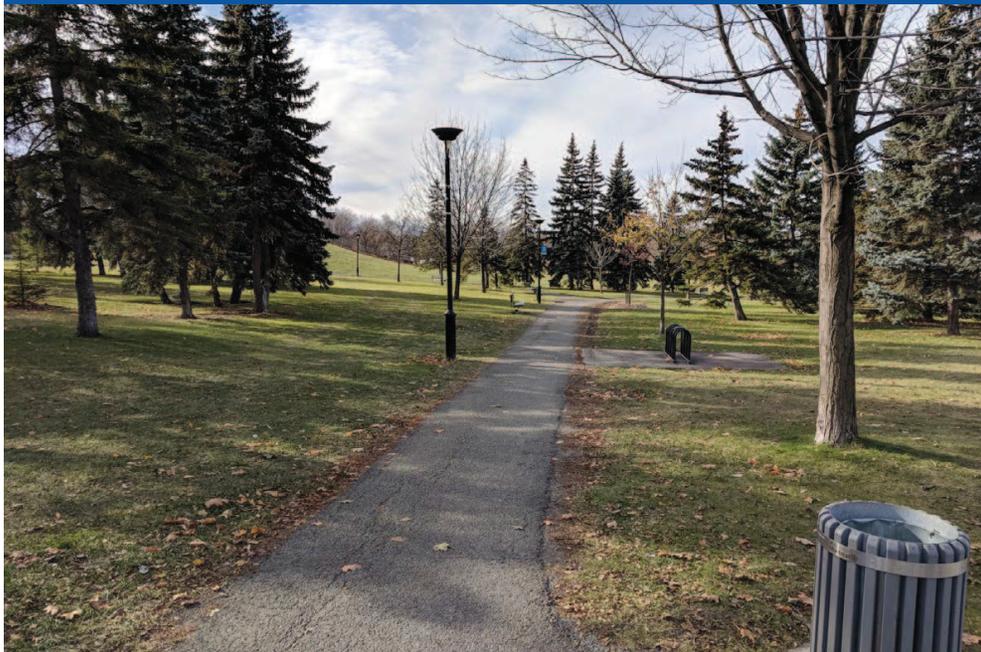
RECOMMANDATIONS

- Créer un seuil clair pour l'entrée du parc
- Améliorer la signalétique
- Donner plus d'importance au lien jusqu'à l'étang

Inventaire

Items	Qté
Banc en plastique recyclé	4
Poubelle en bois à remplacer	1
Poubelle en plastique recyclé	2
Support à vélos (stationnement AMT)	1

ENTRÉE SECONDAIRE – ST-HUBERT ET FLEURY



PROBLÉMATIQUES

- Absence de signalétique
- Manque de mobilier
- Faible lisibilité de l'accès

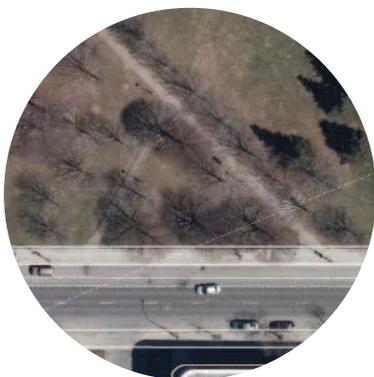
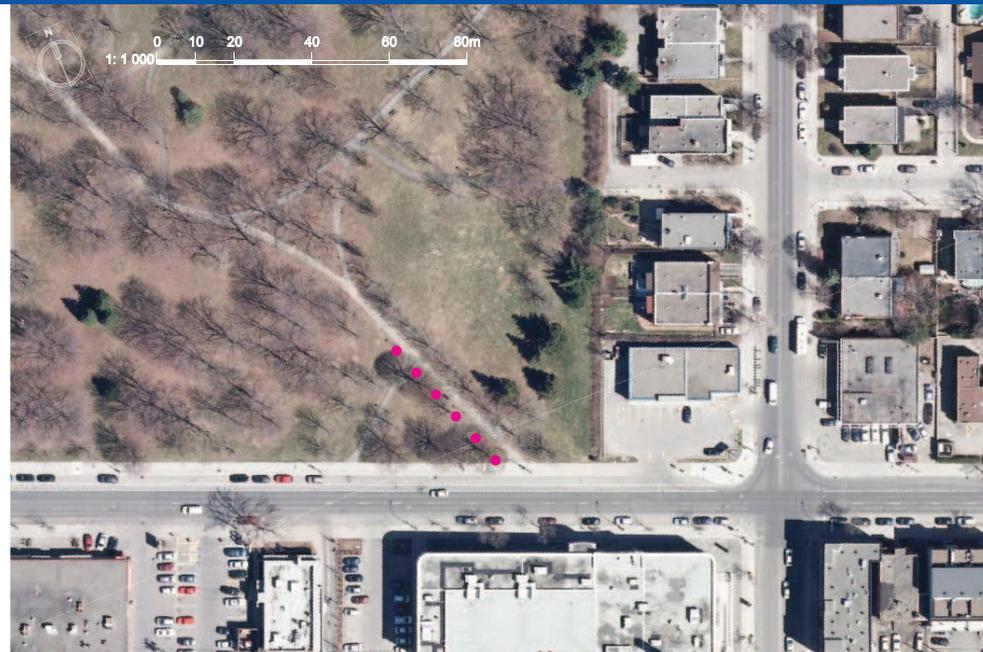
RECOMMANDATIONS

- Repositionner l'accès vers la limite sud du parc
- Aménager un seuil d'accueil
- Améliorer la signalétique

Inventaire

Items	Qté
Poubelle en plastique recyclé	1
Support à vélos en mauvais état	1

ENTRÉE SECONDAIRE – LAJEUNESSE ET FLEURY



PROBLÉMATIQUES

- Largeur inadéquate
- Dédoublement de bretelles d'accès

RECOMMANDATIONS

- Créer un seuil d'accueil
- Élargir l'accès pour faciliter la lisibilité à partir de Fleury

Inventaire

ITEMS	QUANTITÉ
Banc en bois	2
Corbeille en plastique recyclé	1
Enseigne de parc	1
Supports à vélo	1